

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Période close le 30 juin 2024

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuitement sur demande, en téléphonant au 1 855 852-1026, en envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en écrivant à BMO Gestion privée de placements Inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1, ou en consultant notre site Web au www.bmo.com/gestionprivee/documents-reglementaires/bgpp ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien (le « Portefeuille »).

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le Portefeuille a affiché un rendement de 2,59 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, a affiché un rendement total de 2,55 % pour la même période.

Les rendements des titres du marché monétaire ont fléchi pendant la période. Ils ont d'abord reculé modestement, sur fond de forte demande des investisseurs, de plus en plus convaincus que le taux directeur avait atteint un sommet, puis de façon plus prononcée vers la fin de la période lorsque la Banque du Canada (BdC) a officiellement amorcé son cycle de détente monétaire.

Comme cela était largement attendu, la BdC a réduit vers la fin de la période son taux de financement à un jour à 4,75 %, une baisse de 25 points de base. Si les

taux d'intérêt demeurent fermement en territoire restrictif, cette réduction marque sans doute le début d'un retour à la normale de la politique monétaire de la banque centrale, après une longue lutte contre l'inflation. Tiff Macklem, gouverneur de la BdC, a déclaré que si le ralentissement de l'inflation se poursuit, il serait raisonnable de prévoir d'autres baisses de taux, et a procédé à une autre baisse de 25 points de base en juillet, portant le taux directeur à 4,50 %. Mais il a aussi rappelé aux investisseurs que les décisions seront prises à chaque réunion, à la lumière des données les plus récentes. Le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois a terminé le mois de juin 2024 à 4,66 %, en baisse par rapport à 5,05 % au 31 décembre 2023.

La plus forte pondération de papier commercial et d'obligations au sein du Portefeuille a été favorable au rendement grâce au surcroît de rendement par rapport aux bons du Trésor du Canada et aux obligations provinciales.

L'émission de papier commercial est demeurée relativement timide. Quelques fournisseurs majeurs ont effectué des remboursements vers la fin de la période (au-delà du segment à un an), tandis que certains émetteurs ont remboursé des échéances pour répondre à d'autres besoins. En outre, l'abandon du marché des acceptations bancaires au cours de la période a provoqué la réaffectation d'un volume substantiel de fonds dans d'autres produits. Il s'en est suivi un déséquilibre, la demande étant toujours de loin supérieure à l'offre. Cette situation a pesé sur les écarts

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

et sur le rendement du Portefeuille. Un autre obstacle a nui au rendement, à savoir l'obligation d'investir plus de 5 % du Portefeuille dans des échéances de sept jours et moins afin de satisfaire aux besoins courants de liquidités, alors que la norme est de 5 % dans le secteur.

Le sous-conseiller a ajouté une nouvelle position dans un billet à taux variable de La Banque de Nouvelle-Écosse (27 juin 2025). Ce titre coté AA offre une qualité, une durée et un rendement plus intéressants que les billets de dépôt au porteur émis par des banques et les bons du Trésor du Canada. Le nouveau placement a rapporté environ 46 points de base de plus que le billet de dépôt au porteur courant.

Le papier commercial de The Manitoba Hydro-Electric Board, un fournisseur de services collectifs d'électricité, a aussi été ajouté au portefeuille. La société exporte de l'électricité à des compagnies d'électricité par l'intermédiaire de marchés de gros. Ce papier commercial de qualité supérieure renforce la diversification et offre une durée et un rendement plus intéressants que les billets de dépôt au porteur et les bons du Trésor du Canada. Au moment de l'achat, le nouveau placement a rapporté environ 6 points de base de plus que le billet de dépôt bancaire à un mois.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

Le terme à courir du Portefeuille sera rajusté en temps opportun, en fonction de l'évaluation de l'économie par le sous-conseiller et de toute variation prévue des taux d'intérêt au Canada. L'économie canadienne continue de stagner et l'inflation continue de baisser, même si elle demeure supérieure à la cible de la BdC. La BdC a déclaré que sa politique monétaire était assez restrictive, même après avoir réduit son taux directeur de 50 points de base au total, pour le porter à 4,50 %, et signalé que si l'inflation continuait de ralentir, il serait raisonnable de s'attendre à de nouvelles baisses de taux. Les décisions de la BdC continuent de dépendre des données, et la cadence ainsi que l'ampleur des éventuelles baisses de taux seront dictées par sa conviction que l'inflation progresse durablement vers la cible.

La pondération élevée des titres de sociétés dans le Portefeuille devrait continuer de contribuer au rendement global, en raison du surcroît de rendement qu'ils offrent par rapport aux produits du gouvernement fédéral. Les placements du Portefeuille restent diversifiés sur le plan des échéances et de la structure des émetteurs, avec pour objectif premier de préserver le capital et d'offrir à la fois un haut degré de liquidité et un revenu d'intérêts élevé.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
- d) des opérations sur le titre d'un émetteur en provenance ou à destination d'un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, ou d'un compte géré par un membre du groupe du gestionnaire;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les opérations avec des parties liées décrites ci-dessus et a fourni une approbation selon laquelle ces opérations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2024 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2023 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	171	168

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Semestre clos		Exercices clos les 31 décembre			
	le 30 juin 2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$ 0,26	0,50	0,22	0,03	0,09	0,20
Total des charges ²⁾	\$ (0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ —	—	—	—	—	—
Gains (pertes) latents pour la période	\$ —	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,26	0,50	0,21	0,02	0,08	0,19
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,26	0,50	0,21	0,02	0,08	0,19
Dividendes	\$ —	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ —	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,26	0,50	0,21	0,02	0,08	0,19
Actif net à la clôture de la période	\$ 10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers non audités et audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Semestre clos		Exercices clos les 31 décembre			
	le 30 juin 2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$ 2 723 264	2 262 620	2 084 053	1 343 303	1 533 231	1 465 610
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	272 326	226 262	208 405	134 330	153 323	146 561
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,04	0,05	0,05	0,06	0,05	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 0,15	0,16	0,16	0,17	0,16	0,16
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% —	—	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% —	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part	\$ 10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

¹⁾ Données au 30 juin ou au 31 décembre des périodes indiquées, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été de zéro.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille. Le taux de rotation des titres en portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Rendement passé

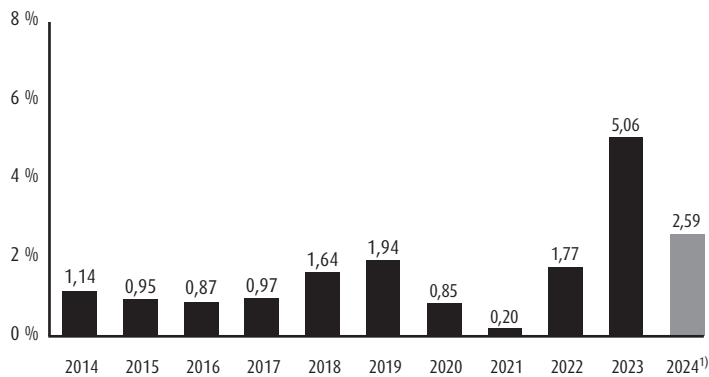
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille. Le réinvestissement des distributions accroît les rendements.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2024, et illustre le rendement d'un exercice à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Semestre clos le 30 juin 2024

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Sommaire du portefeuille

Au 30 juin 2024

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Papier commercial	79,3	Banque canadienne de l'Ouest, billets de dépôt au porteur, 4,585 %, 18 déc. 2024	0,9
Acceptations bancaires	5,8	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,050 %, 21 oct. 2024	0,9
Obligations de sociétés	4,9	BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,771 %, 15 juill. 2024	0,9
Billets de dépôt au porteur	4,5	Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,310 %, 6 août 2024	0,9
Municipal	2,8	SAFE Trust, papier commercial, 5,025 %, 15 oct. 2024	0,9
Marché monétaire - Provincial	1,5	PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 4,806 %, 12 juill. 2024	0,8
Trésorerie/créances/dettes	1,2	SAFE Trust, papier commercial, 5,148 %, 22 août 2024	0,8
Répartition totale du portefeuille	100,0	Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,991 %, 16 juill. 2024	0,8
		Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,284 %, 31 juill. 2024	0,8
25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative	Toronto Hydro Corporation, papier commercial, 4,804 %, 3 juill. 2024	0,7
Nestlé Capital Canada Ltd., papier commercial, 4,697 %, 1 ^{er} août 2024	1,8	BCI QuadReal Realty, papier commercial, 5,004 %, 22 juill. 2024	0,7
Mercedes-Benz Finance Canada Inc., papier commercial, 4,856 %, 18 juill. 2024	1,3	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, papier commercial, 4,758 %, 25 juill. 2024	0,7
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 5,060 %, 2 août 2024	1,3	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,263 %, 29 juill. 2024	0,7
Nestlé Capital Canada Ltd., papier commercial, 4,707 %, 30 juill. 2024	1,2	BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,752 %, 21 août 2024	0,7
First Nations Finance Authority, papier commercial, 4,732 %, 11 juill. 2024	1,1		
BCI QuadReal Realty, papier commercial, 5,022 %, 2 juill. 2024	1,1	Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	24,1
First Nations Finance Authority, papier commercial, 4,732 %, 25 juill. 2024	1,1	Valeur liquidative totale	2 723 263 609 \$
Trésorerie/créances/dettes	1,1		
CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024	1,0		
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,202 %, 9 juill. 2024	1,0		
Groupe TMX Limitée, papier commercial, 4,703 %, 15 juill. 2024	0,9		

Le Sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026



Gestion privée